

ST SAUVEUR DE PUYNORMAND



MARS 2015

SAINT SAUVEUR de PUYNORMAND

Bulletin 1

« SAVOIR FAIRE ET FAIRE SAVOIR »

Mars 2015

LE MOT DU MAIRE

Chères St Sauveuroises, chers St Sauveurois,

2015, une **nouvelle année** sous le signe des **nouveautés**, des réformes, mais toujours cette même détermination de faire de Saint Sauveur de Puynormand une commune agréable.

Votre **nouvelle équipe** municipale s'y emploie avec ferveur.

Un **nouveau visage** à la Mairie, Véronique DE OLIVEIRA succède à Marie Claire GAURY qui a fait valoir ses droits à la retraite après trente ans de service. Le recrutement de cet agent qui a une compétence en matière d'urbanisme, permet de gérer la **nouvelle charge** imposée à la commune dans ce domaine.

Des **nouveaux rythmes scolaires** mis en place à la rentrée au sein du RPI, les élèves ont classe le mercredi matin. Les retours des parents et des enfants sur les activités périscolaires sont positifs.

De **nouveaux habitants** à qui je souhaite de s'intégrer parfaitement dans notre commune et de découvrir nos associations.

Bonne lecture de ce premier bulletin conçu par la **nouvelle commission municipale** retraçant les différents événements qui font vivre notre commune.

Sincères salutations

Gérard MOULINIER

Maire de ST Sauveur de Puynormand



MEDAILLES DU TRAVAIL

Médaille d'Argent

PUYTHORAC Franck

Médaille de Vermeil

REY Eric

Médaille de Grand Or

BITARD Jean Pascal

Sincères félicitations

Infos diverses

ANNEE du RECENSEMENT

Le recensement a débuté le 15 janvier et s'est terminé le 14 février 2015. Ayant un caractère confidentiel ce dernier n'en n'était pas moins obligatoire. Il détermine pour notre commune les dotations de l'état, proportionnelles à la population.

L'agent recenseur (Delphine HOURDILLE) a reçu de la part des habitants un accueil chaleureux pour lequel nous les remercions.

Pour la première fois, l'INSEE avait préconisé la possibilité de se recenser par Internet cette pratique a été fortement utilisée.

La population communale reste dans le cadre que les élus ont acté par la validation de PLU (Plan Local Urbanisme).

CEREMONIE

Ce 11 novembre 2014 est particulièrement marqué par la commémoration du centenaire de la « grande guerre ».

Désormais sans aucun témoin physique de ce massacre ,nous nous devons de souligner l'importance de la mémoire collective.

L'école des jeunes pompiers de Li-bourne nous a honorés de sa présence, afin d'accompagner les nombreuses personnes venues rendre hommage à nos anciens.



Il est important que le souvenir reste vivant pour que chaque manifestation rassemble le plus de personnes, des plus jeunes aux plus âgées.

ETAT CIVIL

Naissances

BUIGNES Alexis James Robert

13 Septembre 2014

HOARAU Louis Alain Edmond

07 Octobre 2014

METREAU Camille Antoine

17 Novembre 2014

Décès

Nous ont quittés prématurément

INARD Jean Claude

27 Juin 2014

DESESSARD Daniel

26 Octobre 2014

DELPERIER Brigitte

25 Décembre 2014

LA VIE des ASSOCIATIONS

ACCA

La saison de chasse s'achève à peine, nous sommes déjà projetés dans la préparation de la prochaine. En effet la dernière battue aux nuisibles programmée le 22 mars clôturera la saison 2014-2015. Nous espérons le plus grand nombre de chasseurs ce jour là. Au cours de cette saison, ce ne sont pas moins de six lâchers de gibiers de tirs qui ont été effectués, en complément du pré-lâcher de perdreaux avant ouverture pour le bon plaisir des soixante seize adhérents que compte l'ACCA.

Chaque lâcher comprenait quarante faisans plus quarante perdreaux, vingt lièvres reproducteurs ont également été lâchés.

Quinze chevreuils ont été prélevés au cours des différents plans de chasse.

Les importants lâchers de gibiers ont pu se réaliser grâce à la vente de *cartes de repeuplement obligatoire pour chaque chasseur* certes, mais aussi grâce aux diverses manifestations organisées par les responsables et les bénévoles qui permettent de réaliser des recettes non négligeables. Chaque chasseur doit en être bien conscient !



Dores et déjà nous vous informons des différentes dates des prochaines manifestations à retenir:

Ball-trap (11 et 12 avril) (9 et 10 mai 2015)

Repas de chasse à l'aire de convivialité : le dimanche 21 juin 2015 à 12 h 00

Fête des associations : 10-11-12 juillet 2015 avec repas champêtre le samedi 11 juillet à

19 h 00.



Avec l'espoir d'avoir satisfait l'ensemble des chasseurs au cours de cette saison, et dans l'attente de nous retrouver lors des prochaines manifestations, merci de votre confiance.

Cordialement le bureau

Club de pétanque et

Loisirs

Ce sont 103 licenciés que l'association pétanque et loisirs a eu le plaisir d'accueillir durant l'année 2014.

Dans la joie et la bonne humeur nos joueurs de boules ont disputé 14 concours avec beaucoup d'assiduité et tous récompensés par de jolis lots.



La saison s'est terminée par un concours réservé exclusivement aux licenciés avec remise de lots «spéciales fêtes» ainsi qu'un « coupe-vent » offert à chacun.

L'assemblée générale suivie du

traditionnel apéritif dînatoire ont clôturé cette saison.

Associés à l'ACCA, nous avons organisé trois Ball-trap avec repas et buvette dans le sympathique cadre de l'aire de convivialité.

Amis chasseurs et tireurs occasionnels sont venus nombreux, et ont à nouveau beaucoup apprécié. Les passionnés de cartes n'ont pas été oubliés, puisque dix concours de belote leur ont été proposés avec de nombreux lots où chaque joueur est récompensé. Notre participation à la fête des associations de juillet fut une nouvelle fois un grand succès, avec de bons moments de partage entre personnes, de passion et de loisirs différents, et dont la convivialité est leur point commun.

Les membres du bureau sont très heureux d'avoir partagé ces bons moments, teinté toutefois de tristesse avec la disparition de l'un de nos fidèles adhérents.

A toutes celles et ceux qui désirent nous rejoindre, contactez nous 06 33 36 41 62.

D'avance, merci et bonne saison qui débutera le 21 mars 2015.

Le bureau

ELECTIONS

Renouvellement général des conseillers départementaux

Le premier tour de scrutin dimanche 22 mars 2015 dans les départements où cela sera nécessaire : second tour de scrutin le dimanche 29 mars 2015.

A compter de ce scrutin, les « élections départementales » et les « conseillers départementaux » remplacent les « élections cantonales » et les « conseillers généraux », en vertu de la loi du 17 mai 2013. Le mode de scrutin est également modifié, passant à un renouvellement intégral des conseils au scrutin binominal majoritaire pour un mandat de six ans (au lieu d'un renouvellement par moitié au scrutin uninominal tous les trois ans).

Notre canton se nomme désormais le Nord-Libournais (n°21) et comprend trente huit communes regroupant les anciens cantons de COUTRAS, LUSSAC et GUITRES.

Le bureau centralisateur est le bureau de COUTRAS.

INFOS DIVERSES

Pâques

Cette année encore les cloches ont gâté les enfants, sous un soleil printanier, qui n'a pas pour autant fait fondre la récolte des œufs.



La nombreuse présence des familles, nous encourage à renouveler l'expérience. Vive pâques 2015.

TELETHON

Ce 22ème Téléthon sera sans nul doute inscrit dans les grands moments qui ont marqué la vie de la collectivité. Les bénévoles, pour l'occasion ont effectué une marche dans différentes communes, qui leur a permis de récolter des fonds, notamment dans les mairies.

L'accueil réalisé par les élus et des bénévoles de notre commune a été particulièrement apprécié de tous.



LES ELUS à VOTRE SERVICE

Travaux communaux

Au cimetière d'importants travaux de drainage ont été réalisés pour canaliser les eaux de ruissellement et d'infiltration autour des caveaux.



Cette intervention aura aussi donné lieu à la réfection des allées en calcaire.



Ainsi que l'accessibilité à l'église pour les personnes handicapées.

Civisme

Heureusement qu'il existe des déchèteries, pour certains à quoi ça sert ! Le civisme est l'affaire

de tous, les employés municipaux ne sont pas les éboueurs de la commune. **Respectez l'environnement**; car ceci n'est pas un exemple pour les générations à venir. Ci-dessous le tableau.



Pour les non-avisés le container est destiné uniquement à l'usage du verre.

Détecteurs de fumée

Obligatoire au plus tard le 08 mars 2015, tous les lieux d'habitation devront être équipés d'un détecteur de fumée.

L'arrêté du 05 février 2013 précise toutes les exigences auxquelles doivent répondre ces appareils conformes à la norme NF EN 14604.

Combien ? Un par logement et par étage.

Où installer l'appareil ? Il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres et à distance des sources de vapeurs.

Qui l'installe ? **Le propriétaire**, occupant ou loueur.

Qui s'occupe de l'entretien ? l'occupant du logement.

Une attestation pour l'assureur est nécessaire.

Animation à l'église.

C'est la chorale « Instru'Menthe qui donnait son récital en l'église le vendredi 19 décembre 2014



A l'issue du concert les nombreuses personnes ont apprécié le traditionnel vin chaud, pain d'épice et chocolat chaud.

Pratique

Le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) St sauveur Petit Palais, propose un nouveau moyen de paiement.

Les titres sont payables par internet (TIPI) pour régler le restaurant scolaire et les garderies communales . Le mode d'emploi est simple. Les factures préparées en mairie sont adressées aux familles par la Trésorerie de Coutras.

Columbarium

Nous informons les citoyens que le règlement du columbarium est affiché en bordure de la haie de thuyas (espace columbarium).



DIVÉRS**Fête des associations**

Merci aux associations communales pour leur implication lors de cette manifestation autour du 14 juillet.

Comme les précédentes années, l'ensemble des animations et des festivités a connu un franc succès.



Le feu d'artifice a illuminé le ciel St Sauveurois sans couper pour autant l'appétit aux nombreux convives.



L'organisation a été cette année particulièrement soignée, et justifie nos remerciements envers tous les bénévoles, qui n'ont pas ménagé leurs efforts.

SUITE

Malgré un contexte économique difficile un très grand nombre de personnes participant à cette traditionnelle fête des « Assos » se confirme chaque année.

A bientôt pour le prochain rendez vous les 10, 11 et 12 juillet 2015.

Présentation des vœux du Maire

Cette année la présentation des vœux a eu un caractère exceptionnel avec le départ de notre secrétaire et l'arrivée de sa remplaçante.



La participation de la population a été un enchantement pour les élus, offrant à tous le traditionnel apéritif dinatoire.

Repas des anciens

Nos anciens sont venus nombreux cette année, apprécier le repas offert par les membres du CCAS, et profiter également de l'ambiance festive due à l'animation.



Vivement décembre 2015

LA VIE DES ASSOCIATIONS (suite)

Calendrier Pétanque 2015

(AI) Samedi 21 mars à 14 h 30 en doublette

(AI) Samedi 04 avril à 14 h 30 en doublette

(AI) Samedi 16 mai à 14 h 30 en doublette

(AI) Samedi 06 juin à 14 h 30 en doublette

(AI) Samedi 20 juin à 18 h 30 en triplète nocturne (R)

(&&&) Dimanche 12 juillet en doublette

(AI) Samedi 25 juillet à 14 h 30 en doublette

(AI) Samedi 08 août 14 h 30 en doublette

(AI) Samedi 29 août à 14 h 30 en doublette

(AI) Samedi 12 septembre à 14 h 30 en doublette

(AI) Samedi 26 septembre à 18 h 30 en triplète nocturne (R)

(AI) Samedi 10 octobre à 14 h30 en triplète

(AI) Samedi 31 octobre à 14 h 30 en doublette

(AI) Samedi 14 novembre à 14 h 30 en doublette

(A) Samedi 05 décembre à 14 h 30 en triplète

(AI) Adhérents, Invités (A) adhérents uniquement (&&&) ouvert à tous (R) repas

Les horaires mentionnés sont les horaires du lancer du but

Début des inscriptions 45 mn avant le début des parties une fois le lancer du but effectué.

Aucune inscription après le lancer de but effectué.

Pour les concours avec repas, les informations vous seront transmises lors du concours qui précèdera.

Ball-trap : les 11 et 12 avril et les 09 et 10 mai

Adresse : petanquestsauveurdep@gmail.com

Association Pétanque et loisirs

Calendrier des concours de belote

Pour l'année 2015

Samedi 28 février 2015

Samedi 28 mars 2015

Samedi 25 avril 2015

Samedi 23 mai 2015

Samedi 13 juin 2015

Vendredi 10 juillet 2015 (préau école)

Samedi 05 septembre 2015

Samedi 24 octobre 2015

Samedi 28 novembre 2015

CLUB DE GYM

Le club de gym est affilié à la fédération de gymnastique volontaire. Fabienne notre dynamique animatrice nous propose des activités variées (abdos fessiers, step, renforcement musculaire....) dans une ambiance détendue. Cette année les effectifs sont en baisse nous cherchons des personnes volontaires pour s'impliquer dans la vie associative.

Les cours se déroulent le mardi de 19 h 15 à 20 h 15 dans la salle des fêtes.

Deux séances de découverte sont offertes.



Si vous êtes intéressés(es) vous pouvez nous contacter au 05 57 40 65 87 (Christel)

05 57 40 66 95 (Cécile) ou 06 07 78 01 83 (Fabienne)

Le bureau

La vie des associations (suite)

Club de l'amitié

Cette saison 2013-2014 fut laborieuse pour notre club. Beaucoup de nos sorties ont été annulées faute de participants. La crise est passée par là.....

Mais, en nous rapprochant du club « le petit palaisien » nous avons pu compléter des cars et ainsi nous aérer un peu. Voici quel fut notre programme :

- Ballade gersoise avec la visite de Condom
- Music-hall « l'ange bleu »
- Visite en Périgord blanc
- Journée dans la vienne (vallée des singes)
- Escapade de quatre jours en pays normand

Cette année encore quelques voyages et bons repas sont envisagés dont un séjour de quatre jours en Alsace, organisé par le club « le petit palaisien ».



Si le cœur vous en dit, venez grossir nos rangs et rejoindre nos quarante adhérents tous les jeudis à 14 h 00 à la salle des fêtes de St Sauveur. Des jeux (belote, scrabble, rummikub, chiffres et lettres, petit loto) vous attendent ainsi qu'un goûter et des boissons chaudes ou fraîches, le tout accompagné de bonne humeur et de joie de vivre.

Osez essayer! Venez! Vous jugerez sur pièce !

Pour tous renseignements, téléphonez à notre président J M BOISNIER au 05 57 69 60 42

La vie à l'école

Kermesse à l'école

Petits et grands se sont retrouvés une nouvelle fois dans la cour de l'école maternelle de St Sauveur de Puynormand pour la traditionnelle kermesse des deux écoles du RPI Petit Palais et Cornemps –St Sauveur de Puynormand le 14 juin 2014. « Le temps qui passe », fil conducteur des activités en classe tout au long de l'année et des voyages scolaires (Paris pour le cycle 3, visite de Bordeaux et ses fontaines pour le cycle 2, château de Roquetaillade pour les classes de maternelle), était le thème de la fête à travers les spectacles et les décors.

Les élèves des deux classes de l'école maternelle ont présenté un spectacle commun sous la conduite de leurs enseignants et avec l'aide précieuse des deux ATSEM Valérie ADAM et Laëtitia BOURREAU : Théâtre, chant et danse à partir de l'histoire « les trois brigands ».



Les classes de l'école élémentaire se sont ensuite succédées sur scène avant le tirage de la tombola et l'ouverture des stands de jeux, buvette et grillades.

Une journée réussie avec une météo clémente, grâce à l'investissement des équipes enseignantes et des personnels municipaux, et à l'organisation efficace et la participation active de l'association des parents d'élèves.

Rendez vous est pris pour la prochaine kermesse en juin où la participation de tous les acteurs ne manquera pas de ravir les spectateurs.

INFOS DIVERSES

La vie à l'école (suite)**Mobilisation pour la défense de notre école**

Le dernier trimestre 2014 aura été marqué par la lutte contre la sortie de notre école du RRS. Le RRS, Réseau de Réussite Scolaire, était le dispositif d'éducation prioritaire contre la difficulté scolaire et l'isolement géographique, mis en place par l'Education Nationale au niveau du collège de Lussac et de toutes les écoles qui l'alimentent.

Début octobre, enseignants et élus étaient mis au courant du risque de cette sortie. Très vite des assemblées générales ont regroupé parents, enseignants et élus au collège, dans les écoles de notre regroupement pédagogique et dans celles du secteur de Lussac.

Sortir de RRS, c'est la disparition du seuil permettant d'avoir des effectifs restreints dans les classes pour de meilleures conditions pour apprendre, et c'est à terme, la fermeture de classes. Sortir du RRS ce sont des projets culturels et sportifs qui disparaissent avec les budgets qui leur étaient alloués.

Alors que le gouvernement affiche « une priorité à l'éducation » il prend la décision de retirer des dispositifs nécessaires aux uns pour les donner aux autres tout aussi nécessaires. Cette décision est donc vécue par l'ensemble du Lussacais comme une injustice, comme un réel abandon pour nos enfants scolarisés en milieu rural.



La lutte s'est donc organisée avec les parents les enseignants et les élus de notre commune dans des actions conjointes avec tous les

acteurs des communes concernées : écoles et collèges occupés, opérations écoles mortes, grève des enseignants, rassemblements, manifestations, pétitions afin de conserver le dispositif sur notre secteur de Lussac, mais aussi sur celui de Guitres et tous ceux qui en ont besoin. Une mobilisation exceptionnelle et solidaire qui n'a malheureusement pas suffi à faire infléchir la décision ministérielle rendue fin décembre 2014.

Notre école sort donc du dispositif, avec celle de Petit Palais et Cornemps, le collège de Lussac et toutes les écoles du secteur. La mobilisation des parents, enseignants et élus a été une expérience riche pour tous : de partage, de solidarité, de moments conviviaux comme la confection de crêpes par les parents lors de l'occupation de l'école maternelle ou comme les grillades au collège, mais aussi de liens et d'une force que tous sauront réveiller pour défendre nos écoles.

Inscriptions à l'école maternelle

L'inscription des enfants à l'école maternelle pour la rentrée 2015 2016 aura lieu au cours des mois de mars et avril. Tous les enfants nés en 2012 et avant seront acceptés à l'école maternelle. Les enfants nés en 2013 seront inscrits sur une liste d'attente et admis à l'école si les effectifs le permettent et en fonction de leur aptitude à la vie en collectivité.

Prenez d'abord contact avec la Mairie (certificat d'inscription), **avec la directrice : tel 05 57 69 78 40**, aux heures de classe.

Les pièces administratives à fournir le jour du **RV** : certificat d'inscription, livret de famille, carnet de santé à jour (DT/polio).

Randonnée Pédestre « Club des marmottes »

Si vous voulez venir nous retrouver pour de petites randonnées sympathiques dans un groupe amical, on vous attend les mardis à 14 h 00 et les jeudis à 9 h 00 (rendez vous sur le parking de la salle des fêtes).

En 2014 nous avons fait :en juin une semaine dans les Pyrénées, un dimanche tous les 15 jours des randonnées dans le secteur (Chamadelle, Villefranche, St Germain du Puch) deux randos nocturnes suivies d'un repas, ainsi que des moments gourmands (couscous, grillades.....).



Pour cette année un voyage en Alsace est prévu.

Toujours les deux rendez vous par semaine et des randonnées tous les quinze jours le dimanche (Moulin neuf, Tizac de Lapouyade, Puisseguin.....), randos nocturnes et repas.



Secrétariat de Mairie

Après le départ à la retraite de Madame Marie Claire GAURY , nous avons le plaisir de vous présenter le visage souriant et accueillant de notre nouvelle secrétaire de mairie Madame Véronique DE OLIVEIRA, recrutée pour ses compétences



professionnelles, parmi 56 candidatures.

Repas à domicile

Le portage des repas à domicile est une prestation à caractère social qui participe au maintien à domicile en palliant les difficultés liées à l'organisation des repas.

Ce service, compétence de la CALI s'adresse à toute personne en perte d'autonomie, âgée et ou handicapée, momentanément ou durablement, quels que soient son âge et la durée de l'intervention sollicitée, sur le territoire communautaire.

Vous pouvez vous adresser au service « portage des repas à domicile »

La CALI tel : 05 57 25 01 51 du lundi au vendredi 8 h 30 12 h 30 13 h 30 17 h 30 .

Pendant la distribution des repas, les agents prennent le temps de discuter avec chaque personne, un dialogue qui permet au bénéficiaire de conserver un lien social.

Info communale

L'association « Ludothèque » a arrêté son activité, faute de participants.....

Cette activité cependant perdue à Coutras les samedis matin.

Les élus regrettent et remercient toutefois Mélanie et Julie qui s'étaient totalement investies. Dommage pour les enfants.

Marché de Noël à l'école

Comme chaque année, le marché de Noël préparé par nos ATSEM Valérie ADAM et Laetitia BOURREAU avec la participation active des enfants a attiré la grande foule des parents.

Avec nos remerciements et nos félicitations pour l'investissement de chacun à cette occasion.



Un échantillon du travail accompli.